

Pour information,

La prochaine rencontre du Groupe de Travail « **VEILLISSEMENT DE LA POPULATION** » qui devait se dérouler le :

MERCREDI 11 OCTOBRE 2017
À 18H,
SALLE N°2, RUE D'OLMOR À LA CHÂTRE

N'aura pas lieu.

- **Suite à la dernière rencontre, deux préoccupations avaient été soulignées par les acteurs présents :**
 - Porter une réflexion sur la professionnalisation des aides à domicile
 - Etudier la faisabilité de développer un EPHAD accueil de nuit sur le territoire

Après en avoir discuté avec la DT ARS 36, nous ne pouvons envisager de mener des actions (et donc de rédiger des fiches actions) allant dans ce sens. De plus, concernant l'interrogation sur le taux de rotations de chacun des hébergements temporaires du département, aucun chiffre/aucune donnée n'est possible d'être obtenu(e) à titre informatif.

- **L'objectif final du travail mené par ce groupe de travail étant d'aboutir à la rédaction de fiches actions, d'actions possibles et envisageables sur le territoire, nous ne pouvons poursuivre un travail sur ces actions.**
 - A l'heure actuelle, l'axe « Vieillesse de la Population » compte une seule fiche action relative à la participation active de notre structure au Groupe de Travail Départemental de la Filière Gériatrique de l'Indre. Certains d'entre vous sont également actifs dans ce groupe. Il faut savoir qu'une action sera déclinée sur notre territoire afin « *d'Améliorer la visibilité sur les différentes missions des réseaux de santé et des bilans de prévention/Santé UC-IRSA / MSA / RSI* ». Cette action s'inscrit dans la thématique « Articulation entre les acteurs du domicile et de la gériatrie » et dans le cadre de la FA n°5 de l'axe de travail « Prévenir l'apparition de la fragilité chez la personne de plus de 60 ans ».
 - Une discussion a déjà été engagée avec Familles Rurales sur la possibilité de décliner et/ou mettre en avant des actions de leur programme d'actions sur notre territoire. Une prochaine rencontre est prévue mi-octobre avec la chargée de mission Prévention afin de proposer des fiches actions CLS dans le cadre du « Vieillesse de la Population ».

- **Point sur le calendrier**

- Vous recevrez un mail avec les fiches actions proposées dans cet axe « Vieillesse de la Population » dès que celle-ci auront été finalisées. Je vous proposerais alors de me faire un retour pour avis sur celles-ci.
- Une présentation de toutes les FA du CLS sera faite début décembre auprès du Conseil Territorial de Santé pour avis, puis courant décembre au COPIL du CLS du Pays de La Châtre pour validation. La signature du CLS est prévue pour le premier trimestre 2018. A la suite de la signature, les actions rédigées au sein des FA, seront mises en place. Pour certaines, des réunions d'animation, d'organisation et de mise en place seront proposées. Vous serez bien sûr invité à poursuivre le travail engagé avec nous.

Contact :

✉ 15, Rue d'Olmor 36400 LA CHÂTRE ☎ 02.54.62.00.72 📠 02.54.62.01.06

💻 paysdelachatreberry@wanadoo.fr Site : www.pays-lachatre-berry.com

🗨️ Animatrice CLS : Blandine AUMARECHAL 💻 sante.paysdelachatreberry@orange.fr